



## DROIT

Admission en 3<sup>e</sup> année (OS)

Examen écrit de droit ; durée : 90 minutes

### ***Programme de l'examen***

#### **Généralités**

Subdivisions du droit et ses domaines

Sources du droit (acte normatif [«loi»], jurisprudence, doctrine, coutume)

Application du droit (faits / droit, syllogisme, conditions alternatives et cumulatives, conséquence juridique, notions juridiques indéterminées, interprétation)

#### **Droit de la personnalité**

Début et fin de la personnalité

Jouissance et exercice des droits civils

Responsabilité civile des mineurs

Personnes physiques et personnes morales

Protection de la personnalité

#### **Droit de la famille**

Mariage, divorce, annulation

Filiation, y compris adoption

Régimes matrimoniaux

Successions

#### **Droit pénal**

Partie générale du code pénal : crimes et délits; acte illicite / absence de justification / faute

Partie spéciale du code pénal : infractions contre la vie et l'intégrité corporelle

#### **Manuels de référence – bibliographie suggérés**

- Müller Christophe, éditeur, « Le droit pour les Lycéens », 2<sup>e</sup> édition, Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, Neuchâtel 2019.
- Amarelle Cesla et Mix&Remix, « Le droit suisse », LEP, Lausanne 2016.

#### **Forme de l'examen**

Questions théoriques et cas pratiques

#### **Matériel ou document autorisé**

Code civil et Code pénal : éditions officielles de la Chancellerie fédérale (dernière version) personnelles, annotées avec des mentions d'ordre méthodologique (renvois d'articles, structure d'un article, définition de vocabulaire) mais pas d'extraits de cours.